

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

CINQUIÈME ANNÉE. — 1876-1877



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

—
1878

guement pédicellés, disséminés au milieu d'ovaires normaux courtement pédicellés; d'autres supportent au sommet des ovaires pédicellés et des étamines à la base; d'autres, enfin, sont entièrement constitués par des ovaires transformés en étamines. Quant à ces derniers organes, les uns sont clos et conservent encore les stigmates à leur extrémité; d'autres sont pyriformes et s'ouvrent en deux valves; d'autres, enfin, ne sont que des organes avortés et de nature indéterminable.

Pour revenir aux Saules à chatons monoïques du Vély, nous devons ajouter qu'ils y constituent une haie d'une dizaine de mètres de longueur, dont tous les pieds présentent la même anomalie, à l'exception d'un seul situé au milieu, et dont les chatons n'ont que des fleurs mâles normales.

Il sera certainement intéressant de savoir ce que ces Saules deviendront à l'avenir. L'anomalie persistera-t-elle, ou les Saules auront-ils des chatons normaux l'année prochaine? M. Grenier veut bien se charger de poursuivre ces observations.

Au sujet de la détermination de l'espèce de Saule dont il vient d'être question, M. Saint-Lager rappelle le procédé donné par M. Des Etangs pour distinguer facilement les *Salix cinerea* et *aurita*.

M. Cusin a remarqué, dans le Parc de la Tête-d'Or, des *Salix babylonica* à chatons complètement mâles. Il rapporte, d'après plusieurs horticulteurs de notre ville le fait de *Morus nigra* à chatons mâles qui, transplantés dans un autre terrain, n'ont plus donné que des chatons à fleurs femelles.

SÉANCE DU 28 JUIN 1877

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. V.-Morel et sa rédaction est adoptée.

M. Cusin, à propos de l'*Iris* présenté à la séance précédente par M. Guichard, ne pense pas que ce soit une espèce française. M. Cusin n'a pu trouver aucune description s'y rapportant exactement et croit que c'est une plante échappée de quelque jardin.

M. Viviant-Morel persiste dans son opinion et maintient que

cette plante est une forme de l'*Iris foetidissima* moins odorante que celle de notre région. M. Morel a vu les pieds vivants à l'École vétérinaire et en écrasant les fruits, il a constaté une odeur fétide manifeste.

M. Magnin présente les ouvrages suivants reçus pendant la dernière quinzaine :

1° *Bull. de la Soc. linnéenne de la Charente-Inférieure*, n° 1, 1^{er} trimestre 1877;

2° *Bull. de la Soc. bot. de France*, t. XXI, 1875, session extraordinaire d'Angers. Le compte-rendu de cette session ayant déjà paru dans les *Annales* (1), nous ne signalons que les communications suivantes dont il n'a pas été fait mention : Sur les *Saponaria bellidifolia* Smith et *Specularia castelana* Lge, plante nouvelle pour l'Aveyron, par le D^r Bras (2); — *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans la circonscription de Campestre* (Gard), par le D^r B. Martin; avec des observations sur l'influence chimique du sol dans la dispersion de plusieurs espèces. — *Curieux mode de reproduction du Rubus fruticosus*, par M. Germain de Saint-Pierre. — *Sur les genres Lepra, Lepraria*, par M. Miégevillie; — *Additions à la Flore de Maine-et-Loire* par M. G. Bouvet.

3° Quelques fascicules des planches du *Bryologia europæa* donnés par le Ministère de l'Instruction publique.

Le Président annonce la présentation de plusieurs membres.

Communication :

1° M. DEBAT a reçu de M. l'abbé Cariot une production trouvée sur les vignes en Algérie et constituée par un filament long d'un centimètre environ supportant un renflement ovoïde : M. Debat demande si c'est un Champignon ou une production animale.

M. Magnin dit qu'il a observé déjà une production analogue sur diverses plantes au Jardin botanique de Lyon, avec M. Viviani-Morel; ce sont des œufs d'un insecte névroptère de la fam. des *Hemerobiidae*;

M. Viviani-Morel confirme cette détermination.

2° M. Nizius Roux fait le compte-rendu de l'excursion qui a eu lieu à Couzon le dimanche 3 juin, sous la direction de M. Cusin. Les excursionnistes ont récolté les espèces habituel-

(1) *Ann. de la Soc. bot. Lyon*, 1874-1875, 3^e année, p. 97.

(2) Le *Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Aveyron*, par notre correspondant, M. le D^r Bras, vient de paraître. (Mars 1878).

les, parmi lesquelles nous citerons : *Centaurea lugdunensis*, *Rubia peregrina*, *Inula montana*, *Campanula Medium*, *Leuzea conifera*, *Aphyllanthes monspeliensis*, etc.

MM. Guichard et Lefèvre présentent comme provenant de la même herborisation et récolté au sommet du Mont-Toux : *Antennaria dioica*, *Brunella grandiflora*, *Gentiana cruciata*.

3° La discussion sur l'époque et le lieu de la grande excursion annuelle s'engage entre plusieurs membres.

Pierre-sur-Haute, demandé par plusieurs sociétaires, est renvoyé à une autre année, et la Société décide que l'excursion aura lieu à la Grande-Chartreuse les 6 et 7 juillet prochain.

4° M. KÆNIG donne lecture de l'analyse suivante des travaux de botanique contenus dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Brême*, 1877, t. V, n° 2.

I. Note de M. Focke sur un mémoire de M. Roll dans lequel ce botaniste prétend n'avoir trouvé dans les environs immédiats de la ville de Brême que de rares et mauvais échantillons de *Bryum capillare*, *Barbula papillosa*, *Hypnum squarrosum*, *Bryum argenteum*, etc. ; il n'aurait pas aperçu un seul Lichen. A une certaine distance de la ville, au contraire, tous les murs et tous les arbres sont couverts de Mousses. M. Focke, tout en reconnaissant la véracité de ces observations, a constaté cependant que deux ou trois Mousses sont très-répandues sur les arbres des remparts et qu'une espèce au moins pénètre jusque dans la vieille ville. M. Focke attribue la pauvreté de la flore cryptogamique à la fumée répandue dans l'air de la ville.

II. *Sur les Houx panachés*, par M. Focke. Les espèces de Houx à feuilles panachées cultivées dans nos jardins se divisent en deux groupes : ceux à feuilles jaunes dans leur milieu et ceux dont la coloration jaune occupe, au contraire, le bord des feuilles. Ces deux groupes se subdivisent ensuite suivant que le bord de ces feuilles est blanc, plus ou moins large, sinué ou non. Les formes à bord jaune sont peu stables et ont une grande tendance à retourner brusquement au type ; celles qui sont tachées au milieu sont beaucoup plus stables et ne subissent que de lentes modifications. Chez ces dernières on observe parfois un verdissement lent des bords de la feuille ; chez d'autres du même groupe on observe sur le même exemplaire des rameaux à

feuilles à bords clairs et d'autres à feuilles dont les bords sont vert-tendre. Les deux teintes peuvent donc se séparer sur le même sujet ou se confondre en une seule. M. Focke a aussi observé sur un Houx à bords clairs un rameau dont les feuilles *adultes* étaient rouge-vif sur les bords, brun-rouge et verdâtre sur la partie médiane de la face supérieure et complètement vertes en dessous. M. Focke ne voit pas dans ces faits des cas d'hybridité, mais des écarts de l'espèce dont les degrés seraient : 1° type; 2° variations; 3° mélange de ces caractères modifiés; 4° séparation. En résumé : Les Houx panachés au milieu retournent directement au type; les Houx à feuilles bordées de jaune clair y arrivent par un reverdissement lent. Ce reverdissement peut avoir lieu par la séparation des caractères et produire ainsi des rameaux complètement verts en même temps que d'autres entièrement jaunes.

III. Une troisième note de M. Focke a trait aux *Racines adventives observées chez les vieux Saules*. M. Focke, qui combat l'opinion de M. Gœppert, a constaté plusieurs fois l'existence de ces racines; il cite des exemples non-seulement sur des Saules, mais aussi sur des Tilleuls.

IV. *Sparganium Borderi*. M. Focke fait du *Sparganium minimum* trouvé à Trémouse (Hautes-Pyrénées), une espèce nouvelle du nom du botaniste français, M. Bordère, qui l'y a découverte.

V. Pélorie de l'*Antirrhinum majus* observée par M. Buchenau dans un jardin de la ville de Brême. Cette monstruosité s'est développée sur une vigoureuse tige dont les fleurs atteignaient 0^m, 035. La fleur péloriée avait à peine 0^m, 030; elle était la septième de la grappe. M. Buchenau rappelle, à propos de cette position, que, généralement, dans les Scrofulariées, ce sont les fleurs latérales qui présentent des pélories, tandis que chez les Labiées ce sont les terminales. La fleur péloriée rappelait par sa forme celle du *Syringa*: le calice était à quatre divisions, les deux sépales latéraux recouvrant un peu le supérieur: entre les sépales apparaissaient quatre éperons obtus et arrondis. La corolle se composait de quatre pétales ayant complètement les caractères de la lèvre inférieure de la fleur normale: éperon, pubescence, forme de la gorge, couleur, etc. Les 4 étamines égales étaient munies d'anthers développées. L'ovaire irrégulier avait sa moitié gauche plus grosse que celle de droite et à

deux loges tandis que la gauche n'en possédait qu'une. Cette pélorie par certains caractères se rapproche de celle que Linné a décrite chez le *Linaria vulgaris* possédant 5 éperons, et que Masters a mal qualifié d'*irregular Peloria*. Une planche accompagne cette description.

VI. Nous signalerons enfin pour terminer les recherches de de M. Focke sur la présence du *Lithium* dans les végétaux, spécialement chez les *Thalictrum*, *Cirsium*, *Salvia*, dont quelques espèces en renferment des quantités remarquables; — le Catalogue des Hyménomycètes du Grand-duché d'Oldembourg par MM. Bentfeld et Hagen, contenant de nouvelles localités pour les espèces rares *Agaricus Eliae* Quélet et *Boletus cavipes* Klotsch. ; — les notes ayant pour objet les *Rubus nilagiricus*, *R. radicans*, *R. vernus*, des Indes et du Japon ; le *Prunus lusitanica*, le *Pinus Mughus*, le *Salix caprea*, etc.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1877

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

A propos du procès-verbal, M. l'abbé Boullu annonce qu'il a trouvé en herborisant sur les bords du Garon avec M. l'abbé Carret un pied fleuri de *Genista horrida* qui, sans doute, y a été planté par quelque botaniste; M. Boullu ajoute qu'on ne doit pas considérer cette espèce comme calcicole, puisqu'elle paraît se plaire dans un terrain granitique.

M. Saint-Lager appuie le dire de M. Boullu, et ajoute qu'il ne faut pas prendre comme espèces calcicoles toutes les plantes qui croissent à Couzon; le ciret qui constitue le sous-sol contenant une assez forte proportion de silice.

M. Viviant-Morel ajoute que le *Genista horrida* étant une espèce très-rare en France, il serait téméraire de la considérer comme calcicole ou silicicole avant de connaître la nature du terrain sur lequel elle croît dans les Pyrénées, en Espagne et en Afrique.

La Société a reçu :

Une lettre de M. Guinet, remerciant la Société de son admission comme membre titulaire ;